

Des gouttes d'eau qui finiront par compter...

Energie solaire : le compteur tourne à l'envers

Extraits d'un article paru dans Le Ligeur, n° 23 - 6 juin 2007

dimanche 1er juillet 2007

Le rayon des producteurs d'électricité solaire est timide en Wallonie.

Les capteurs photovoltaïques sont onéreux pour le particulier. La Région a décidé de mieux ensoleiller les subsides octroyés aux petites installations. Jean Godin a anticipé. Il convertit déjà le soleil en électricité.

Sommaire

- [Philosophie de vie](#)
- [Solaire, la Belgique ?](#)

La maison de Jean, sur les hauteurs de liège est orientée plein sud. Depuis septembre dernier, six panneaux solaires transforment l'énergie solaire en électricité. Les capteurs sont discrets, leur pose a été effectuée sans mouvements de tuiles. L'installateur et le fabricant de panneaux sont wallons. Jean explique : "Ce qui est remarquable, c'est que ça marche immédiatement. L'installation est facile, avec des techniciens compétents. (...)

Manifestement, cet agronome de formation est déterminé à adoucir la vie de la planète. Du solaire thermique en 2003, pour chauffer 75 % des eaux sanitaires, il vient de passer à la production de courant sans attendre le plan Solwatt [1] du ministre de l'énergie. Ce plan multiplie par cinq le prix du kW racheté au particulier. La Wallonie s'aligne ainsi sur la Flandre, qui produit cinquante fois plus d'électricité solaire que le sud du pays.

Actuellement, Jean touche 15 centimes au kW réinjecté sur le réseau.

Le jour où nous lui rendons visite, le ciel est orageux, il y a 12°C dehors. Nous sommes devant le compteur solaire. Il tourne légèrement. "*Quand il y a plein soleil, le compteur tourne à l'envers. Mes besoins satisfaits, je travaille pour le voisin. En avril, j'ai produit 5-6 kW par jour. En été, j'espère culminer à 10 kW Voir le compteur de l'électricité inverser le mouvement, dès que la production excède la consommation, procure une satisfaction incroyable. En huit mois, essentiellement d'automne et d'hiver, la production totale est de 526,6 kW Et quand je pars en vacances l'été, le soleil dévide le compteur pendant mon absence et alimente d'autres foyers.*"

Philosophie de vie

Jean Godin est ravi. Il compte économiser un tiers de sa consommation habituelle (3.500 kW annuels). Il va doubler la mise en plaçant six nouvelles unités photovoltaïques en 2008. Un investissement important, amortissable lentement au tarif actuel de valorisation de l'électricité produite. La forte majoration des subsides (certificats verts) permettra de diviser par trois la durée d'amortissement, soit un petit dix ans. Actuellement, le photovoltaïque est réservé aux familles financièrement solides. Jean a investi après l'âge

de 50 ans. Il a renoncé à une deuxième voiture.

Notre engagement solaire, c'est le prix d'une petite auto neuve. Acheter une voiture, c'est être mobile, mais aussi immobile financièrement.

"Je préfère dépenser durablement dans mes capteurs plutôt que sur les routes."

Un rayon de soleil envahit la pièce. Le chauffe-eau solaire commence à gargouiller. Quatre heures plus tard, la température de l'eau aura grimpé de 26° C à 49° C. Le chauffe-eau à énergie renouvelable économise 200 à 300 litres de mazout à l'année. Avec les primes publiques actuelles, le prix d'installation est quasiment remboursé. A recommander chaudement aux jeunes bâtisseurs, remarque notre interlocuteur. L'aspect financier est secondaire dans l'esprit de Jean Godin. Sa démarche est principalement écologique. La relative autonomie financière qu'il a acquise avec la cinquantaine facilite des options plus soucieuses de la santé planétaire.

Solaire, la Belgique ?

Les producteurs individuels d'électricité solaire se comptent sur les doigts de la main en Wallonie. En Flandre, le mouvement est continu, grâce à l'encouragement des pouvoirs publics. Les subsides montent jusqu'à 50 % des frais. L'Allemagne au zénith, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie et la France cultivent bien les cellules photovoltaïques. Contrairement aux idées reçues, il y a assez de soleil en Belgique pour du solaire électrique. La radiation directe et diffuse (à travers les nuages) atteint 50 % de l'ensoleillement espagnol. Si 5 % des Wallons plaçaient 50 m² de panneaux, 1.500 emplois seraient créés. Aujourd'hui, seules les entreprises bien aidées à l'investissement garnissent les carnets de commandes de Tubize, Rochefort et Theux, sites de production de capteurs.

(article de Patrice Gilly)

Notes

[1] En savoir plus :

Au 1er janvier 2008, la Région wallonne stimule le solaire électrique. Le plan Solwatt prévoit :

- dispense de permis de bâtir pour installer les capteurs ;
- forte subsidiation de l'électricité produite (cinq certificats verts au lieu d'un), soit 1.149 euros par an pour 24 m² ;
- prêts sociaux énergétiques pour les revenus modestes.

La Région de Bruxelles-capitale est moins généreuse en certificats verts, mais octroie une subvention régionale de 3.000 euros. Le gouvernement fédéral a majoré de 2.560 à 3.380 euros la déductibilité fiscale de l'investissement solaire.

Guichets de l'énergie en Wallonie : 078/1515 40

(<http://energie.wallonie.be>).

Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement (IBGE) : 02/775 75 75 (www.ibgebim.be).